



Section de la Nièvre

Bourse du travail
Boulevard Pierre de Coubertin
58000 Nevers
Tel: 0386611860 Fax: 0386215374
Mel: snes-nievre@dijon.snes.edu

CIRCULAIRE N°5

SOMMAIRE

- § Grève et manifestation : 8 février.
- § Entretien individualisé: toujours la même stratégie.
- § Carte scolaire collèges
- § Annexes : Tract pour le 8 février

GRÈVE ET MANIFESTATION : 8 FÉVRIER

L'intersyndicale de l'éducation regroupant les 15 organisations syndicales les plus représentatives du second degré appelle à la grève le 8 février. Après la grève du 18 décembre et la manifestation du 20 janvier, **il s'agit de poursuivre notre action contre la modification des décrets de 50** (suppression des heures de chaire, de labo, de cabinet, bivalence forcée ...). Déjà l'application de ce décret fait peser la menace d'une suppression supplémentaire de 78 postes dans l'académie.

A ce mot d'ordre s'ajoutent deux autres motifs de mécontentement : des suppressions de postes en nombre dans la Nièvre (premier et second degré) (-264 postes en moins dans l'académie à la rentrée), et des salaires qui ont perdu 20% de pouvoir d'achat en 25 ans dans le second degré. Cette stratégie d'une éducation au moindre coût appliquée par le gouvernement est clairement visible dans ces trois motifs de mécontentement, pour les enseignants cela conduit à du travail non rémunéré, des classes surchargées, et des salaires en perte de vitesse. C'est inacceptable et cela va conduire à une éducation au rabais.

La SNES 58 appelle donc à participer fortement à cette grève et à la manifestation qui aura lieu à 10h30 Place Carnot à Nevers, où nous retrouverons tous les agents de la fonction publique.

ENTRETIEN INDIVIDUALISÉ : TOUJOURS LA MÊME STRATÉGIE

La circulaire du 14 décembre dernier instaure en classe de troisième un entretien individuel conduit par le professeur principal pour tous les élèves. Ce travail qui était jusque là assuré par les COPsy (qui pourront éventuellement participer à l'entretien) est dorénavant transféré au professeur principal.

Le SNES 58 s'oppose à cette mesure pour trois raisons :

- Tout d'abord parce qu'il s'agit d'une nouvelle charge de travail imposée aux professeurs principaux de troisième (ce qui viendra s'ajouter pour certains à la perte de l'heure de labo, ou d'AS).
- Ensuite parce que cette circulaire vise à accompagner le mouvement de suppression des postes de COPsy (seul 1 départ à la retraite sur cinq est compensé actuellement).
- Enfin parce que l'on dégrade le service public en remplaçant des personnels formés à mener un entretien individuel (cinq années d'études) par des personnels non formés à cette tâche.

Les professeurs principaux ont déjà suffisamment de travail et n'ont pas le temps de se former pour devenir des COPsy-light en plus des cours, des préparations, des corrections, et du suivi de leur classe de troisième.

RENTRÉE 2007 EN COLLÈGES: DERNIÈRE MINUTE

Moins 192 élèves dans notre département.

Moins 26 emplois au titre de la démographie (**1 emploi perdu pour 7 élèves en moins !**)

Plus 3 emplois au titre des UPI et classes relais, moins 4 emplois au titre des décharges (décret de 50)

Bilan: moins 27 emplois = une raison de plus pour faire la grève et manifester.

Bien cordialement,

Le Secrétariat Départemental
Abdellatif ATMANI, Alain CHARLOIS, Olivier CROUZET, Michel ROUGIER